



COMMUNIQUE DE PRESSE

Acquittement des 11 membres de la Coopérative des Creuseurs Artisans de Bisie en Territoire de Walikale (Province du Nord-Kivu de la République Démocratique du Congo) !

Le 17 Avril 2020

Le 15 avril 2020, le Tribunal de Grande Instance de Goma a prononcé l'acquittement des « 11 creuseurs » membres de la Coopérative des Creuseurs Artisans de Bisie (COCABI) de Walikale et ordonné leur remise en liberté immédiate.

AEDH, ASF Belgique, ASF France et Protection International se réjouissent de cette libération qui n'aurait sans doute pas été possible sans la mobilisation exceptionnelle des organisations de la Société civile congolaise.

Pour mémoire, ces 11 « creuseurs », dont deux femmes, ont été arrêtés le 9 janvier 2020 de manière très violente après s'être rendus quelques jours auparavant sur le site minier de Bisie pour revendiquer leurs droits et résoudre le conflit qui les oppose à la Société Alpha Bisie Mining (ABM). Ils avaient alors été brutalement arrêtés à la demande de cette société minière qui exploite ce site de ressources naturelles dans des conditions qui sont critiquées.

Ils ont ensuite été accusés de « *Provocations, manquements envers l'autorité de l'Etat et association de malfaiteurs* » et écroués à la prison centrale de Goma où ils sont restés 99 jours dans des conditions dégradantes et inhumaines.

Cet acquittement démontre à suffisance que les accusations qui ont été portées à l'encontre des creuseurs ont été montées de toutes pièces et qu'il est temps de mettre fin au harcèlement dont sont victimes ceux qui osent revendiquer leurs droits à travailler dignement.

Cet acquittement est enfin l'occasion de rappeler que le conflit minier qui oppose la société ABM et les creuseurs artisanaux mérite d'être résolu à travers un dialogue franc entre les parties, en impliquant toutes les autres parties prenantes afin de trouver une solution durable et rétablir la paix dans la zone minière de Walikale.

Nous encourageons les autorités congolaises à trouver une solution durable à cette fin.

Nous saluons enfin le travail effectué par nos partenaires sur le terrain qui se sont mobilisés pour organiser la défense de ces 11 syndicalistes et obtenir leur acquittement.

Signataires :

- Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme
- Avocats Sans Frontières France
- Avocats Sans Frontières Belgique
- Protection International



Contacts presse :

Vicar Batundi Hangi

Point focal de la SUWE (Synergie Ukingo Wetu) et Coordinateur de l'ONG congolaise Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés

Email : bhangivicar@gmail.com

Philippe Morié

Délégué Général d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

E-mail : p.morie@aedh.org